



Politique et éducation privée

Education Privée Suisse (EPS), le 9 novembre 2022

Le lobbying, c'est toute la vie



À faire & à éviter

Un lobbying « doux » et puissant



Blick ▼ Zürich 6° 

Home News Sport People Ratgeber Life Gesundheit Auto Star des Tages

Bienen

Bienen: Nationalrat will Insektizid-Verbot nicht ausdehnen

«Cas» motion 13.3368

Les apiculteurs ont offert au Conseil national un cadeau au miel : de miel frais, du matériel d'information et une lettre personnelle.





«Cas» motion 13.3368

Les apiculteurs ont ensuite cherché à avoir un "entretien personnel" avec des conseillers nationaux dans la salle des pas perdus.

Quel est le rapport entre les abeilles et l'éducation privée ?

- Offre exclusive qui vit de la qualité
- Environnement dans lequel on trouve aussi des produits bon marché
- Inséré dans un secteur bien réglementé
- Localisé dans une niche
- Récolte quand les conditions-cadres sont bonnes

Représentation d'intérêts dans la démocratie directe

Ne restez pas indifférent à ce conditions générales
La démocratie n'est pas un automatisme

Le Parlement (de milice) n'a pas de dette
... mais vous avez une dette envers lui

Intérêts, matière première de la politique

Constitution fédérale

Art. 16 Cst. - Toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion.

Art. 5 Cst. - Principes de l'activité de l'Etat régi par le droit
L'action de l'Etat doit servir l'intérêt public

Art. 28 Cst. - Liberté d'association, droit d'association - Intérêts d'acteurs « privés »
Les travailleurs et les employeurs ont la garantie de pouvoir s'associer pour protéger leurs intérêts.

Art. 147 Cst. - Procédure de consultation
Prises de position sur des actes législatifs, des projets ou des traités importants
Cantons, partis, milieux intéressés

Intérêts, matière première de la politique

Parlement

Art. 161 Cst. - Interdiction de donner des instructions

- Les membres de l'Assemblée fédérale votent sans instructions
- Ils font état de leurs liens d'intérêts

Les conseillers nationaux et les conseillers aux États sont des représentants d'intérêts
Parti, région, association, entreprise, syndicat, organisation, etc.

Systeme de milice (?) - Chances et risques / Désir et réalité

Les trois questions

- **Où est votre base politique?**
- **Quel est le bon moment ?**
- **Qui est le bon destinataire ?**



Où est votre base politique?

- Education privée = acteur de niche
- Un produit de niche est un modèle de réussite en Suisse

- Comment réussir à occuper une niche ?

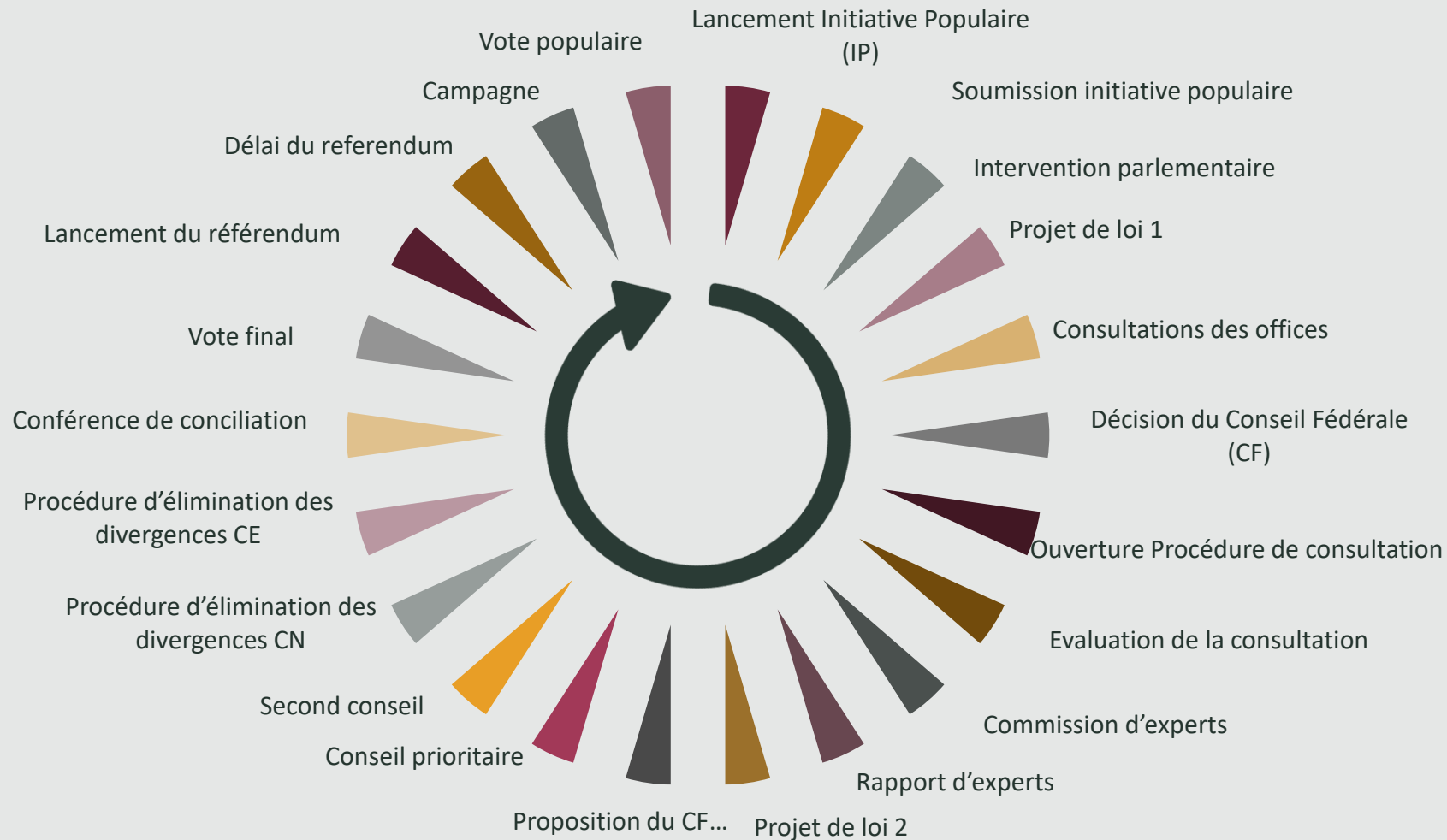


Parenthèse : les hôtels de luxe comme produit de niche

- César Ritz (1850-1918) : hôtelier suisse et fondateur de « l'Hôtel Ritz » du même nom
- Ouverture du Ritz à Paris, puis d'autres à Londres et Madrid.
- César Ritz est le fondateur de l'hôtellerie de luxe.
- Il a découvert et occupé avec succès une niche et a montré (entre autres) à la Suisse ce que signifie l'hôtellerie de luxe.
- Aujourd'hui : César Ritz Colleges Switzerland, Le Bouveret et Brigue VS "Guided by the ethos of industry pioneer César Ritz".

Quel est le bon moment?

Processus parlementaire



Qui est le bon destinataire ?

D'abord au niveau cantonal, puis au niveau fédéral

- L'éducation est principalement la compétence des cantons
- En tant qu'écoles privées, vous avez d'abord l'œil sur le front domestique
- Si vous êtes solidement établi au niveau cantonal, vous pouvez aborder les problèmes potentiels au niveau fédéral



Regierungsrätin Dr. Silvia Steiner, ZH



Conseiller d'État Christophe Darbellay, VS



Regierungsrätin Christine Häslér, BE



Regierungsrat Conradin Cramer, BS



Regierungsrat Marcel Schwerzmann, LU



Regierungsrat Stephan Schleiss, ZG



Conseiller d'État Frédéric Borloz, VD



Conseillère d'État Anne Emery-Torracinta, GE

L'engagement au niveau cantonal signifie :

- Prenez position
- Écoutez activement ce qui préoccupe les écoles publiques avec leur "mission de soins".
- Observez activement la manière dont les cantons aménagent les régimes fiscaux.
- Créez des occasions de positionner votre offre auprès de l'économie et des autorités.

Créer des traditions

- Prise de position sur des questions importantes en matière d'éducation et de politique sociale
- 1x par an : petit symposium avec les parties prenantes les plus importantes

Exécutif

- Repas avec le directeur/la directrice de l'éducation

Médias

- 2x par an : entretien personnel avec les meilleurs journalistes du canton

Législatif et grand public

- 1x par an : principaux politiciens de l'éducation (parlement) pour le déjeuner
- 1x par an : commission parlementaire compétente. Commission parlementaire pour un apéritif avec les enseignants et les élèves
- Lancement d'une newsletter pour le grand public :
 - Montrez la vie intérieure de votre école
 - Présentez les élèves et les enseignants
 - Qu'est-ce que vous voulez encore améliorer dans les prochains mois ?
 - De quelles conditions générales avez-vous besoin pour cela ?
 - ...

Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

- Il y a des cas où le lobbying au niveau national est très important.
- Exemple de la loi sur les étrangers : quel était l'enjeu ?
- Comment avons-nous procédé en matière de lobbying ?

Ordonnance sur la formation continue, OFCo

Loi fédérale concernant l'attribution de bourses à des étudiants et artistes étrangers en Suisse

Loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF

Loi sur les écoles suisses à l'étranger, LESE

Loi fédérale sur la formation continue (LFCo)

Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans l'espace suisse de formation

Taxes et indemnités pour l'examen suisse de maturité et les examens complémentaires

Loi sur les aides à la formation

Loi fédérale sur la formation professionnelle, LFPr)

Loi sur les étrangers

Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE

Ordonnance fixant les taux de subventionnement pour les aides financières aux écoles suisses à l'étranger

Ordonnance de la Conférence suisse des hautes écoles sur la détermination des fonds publics nécessaires au financement des hautes écoles

Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans l'espace suisse de formation, CCoop-ESF

Loi fédérale concernant l'allocation de subventions à l'École cantonale de langue française de Berne

Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, ORM

Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de spécialiste en hôtellerie

Ordonnance sur la formation professionnelle

Loi sur les étrangers : La fin des écoles privées ?

But du Conseil fédérale : Contingents pour les écoliers(ères) et étudiant(e)s (LEtr)

Art. 27, al. 1^{bis}

^{1bis} Si le séjour dure plus d'une année les nombres maximums et les contingents (art. 17a) doivent en outre être respectés.

Art. 17a

Nombres maximums et contingents

¹ Le Conseil fédéral limite par des nombres maximums annuels le nombre d'autorisations délivrées pour le séjour des étrangers en Suisse. En cas de besoin, il peut adapter les nombres maximums à tout moment.

⁵ Le Conseil fédéral peut répartir les nombres maximums en fonction:

- a. du but du séjour ;
- b. de la qualité de ressortissant d'un Etat membres de l'UE ou de l'AELE et de ressortissant d'un Etats tiers;

Stakeholder I : "alliés" potentiels associations et cantons

- **Aide et soins à domicile** – Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
- **ASEH** – Association Suisse des Ecoles Hôtelières
- **ASPS** – Association Spitex privée Suisse
- **BS** – Canton de Bâle-Ville
- **CdC** – Conférence des gouvernements cantonaux
- **CGSO** – Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale
- **Conseil des EPF**
- **CSAJ** – Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
- **economiesuisse**
- **Employeurs Banques** – Association patronale des banques en Suisse
- **EPS** – Education Privée Suisse
- **FER** – Fédération des Entreprises Romandes
- **FR** – Canton de Fribourg
- **FSEP** – Fédération Suisse des Ecoles Privées
- **GE** – Canton de Genève
- **H+** – Les Hôpitaux de Suisse
- **Médecine Universitaire Suisse**
- **NE** – Canton de Neuchâtel
- **UAPG** – Union des Associations Patronales Genevoises
- **UCE** – Union des Conseils d'Etudiants CH/FL
- **UNES** – Union des Etudiant-e-s de Suisse
- **USAM** – Union Suisse des Arts et Métiers
- **VD** – Canton de Vaud

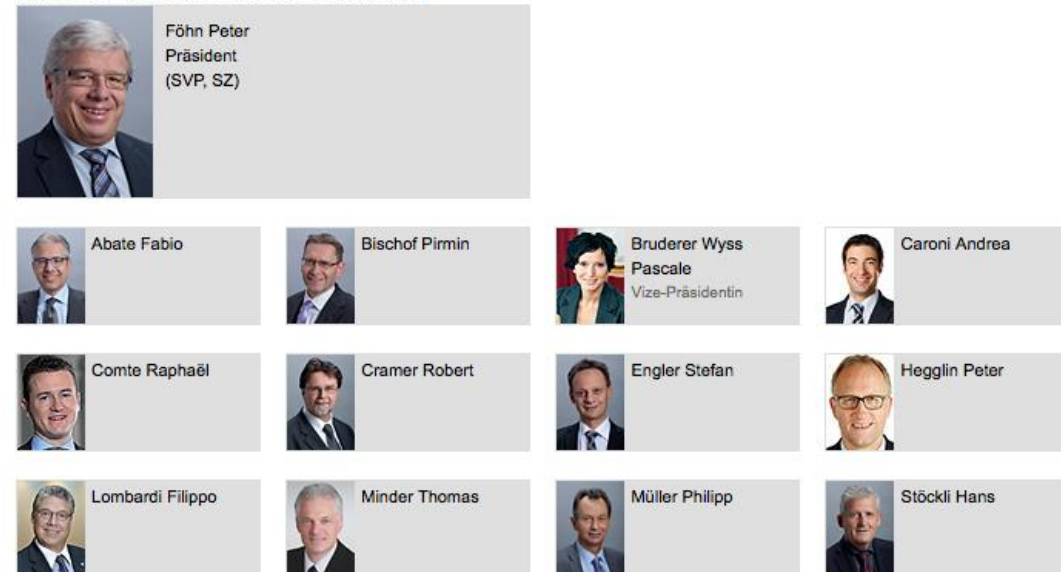
Stakeholder II : commissions parlementaires CIP - CAJ - CER - CPE

Commissions des institutions politiques – CN & CE

Präsident/in und Mitglieder aus dem Nationalrat (25)



Präsident/in und Mitglieder aus dem Ständerat (13)



Plan d'action LEtr 2016 - 2017

Février/mars

- Développement de l'alliance
- Activité médiatique
- Prise de position/communication du message
- Préparation d'éventuelles hearings de la CAJ/CER

Avril/mai

- Hearings
- Comparaison des intérêts des commissions
- Membres des groupes parlementaires

Été - automne

- Contact en plénum du premier conseil
- Point de presse avec les écoles privées

Décembre

- Contact avec le second conseil
- Prise de position par référendum
- Eventuelles interventions des écoliers(ères) de l'enseignement privé

Février

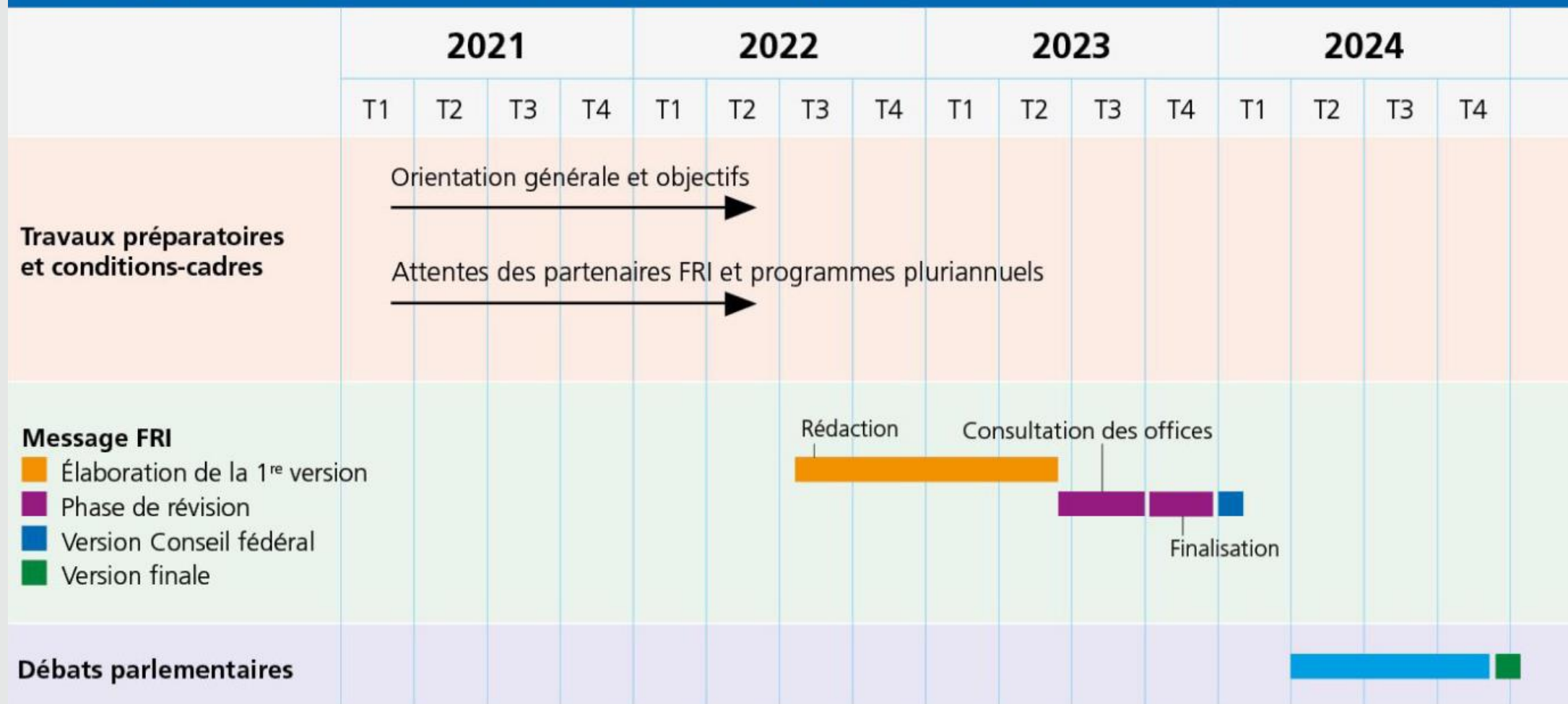
- Votation éventuelle

Un regard sur l'avenir proche

- Message FRI 2025-2028
- La formation continue et la formation professionnelle vont se mettre en avant et tenter de puiser une nouvelle fois dans le pot de miel de l'Etat.
- L'éducation privée doit prendre position

Message FRI 2025-2028

Message FRI 2025-2028: calendrier (état en septembre 2021)



Message FRI

- Dans son message, le Conseil fédéral dresse le bilan de la période d'encouragement précédente.
- Les priorités, objectifs et mesures futurs y sont désignés et les fonds nécessaires à leur mise en œuvre sont demandés.
- Les partenaires FRI sont impliqués, par exemple :
 - Conférence suisse des hautes écoles
 - Conférence tripartite sur la formation professionnelle
 - Organes communs de la CDIP dans le cadre de la coopération en matière d'éducation

Quand : Consultation publique

- Message FRI 2025-2028 : Première organisation d'une consultation facultative
 - Le EPS et les écoles privées doivent s'impliquer
 - La politique FRI sera ainsi plus largement soutenue et discutée de manière transparente

Coexistence et concurrence

- Rendre la coexistence et la concurrence entre l'enseignement public et l'éducation privée plus transparentes et plus compréhensibles
- La place (votre niche) est plus visible et plus compréhensible
- Les contours des conditions cadres nécessaires deviennent plus reconnaissables

Des solutions équilibrées nécessitent les voix de tous

Les absents ont toujours tort

La réglementation de l'éducation se densifie, les appels à l'argent public se multiplient

Ordonnance sur la formation continue, OFCO

Loi fédérale de droit public sur l'attribution de bourses à des étudiants et artistes étrangers en Suisse

Loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF

Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans l'espace suisse de formation

Loi sur les écoles suisses à l'étranger, LESE

Taxes et indemnités pour l'examen suisse de maturité et les examens complémentaires

Loi sur les aides à la formation

Loi fédérale sur la formation continue

Loi fédérale sur la formation professionnelle

Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE

Ordonnance fixant les taux de subventionnement pour les aides financières aux écoles suisses à l'étranger

Ordonnance de la Conférence suisse des hautes écoles sur la détermination des fonds publics nécessaires au financement des hautes écoles

Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans l'espace suisse de formation, CCoop-ESF

Loi fédérale concernant l'allocation de subventions à l'École cantonale de langue française de Berne

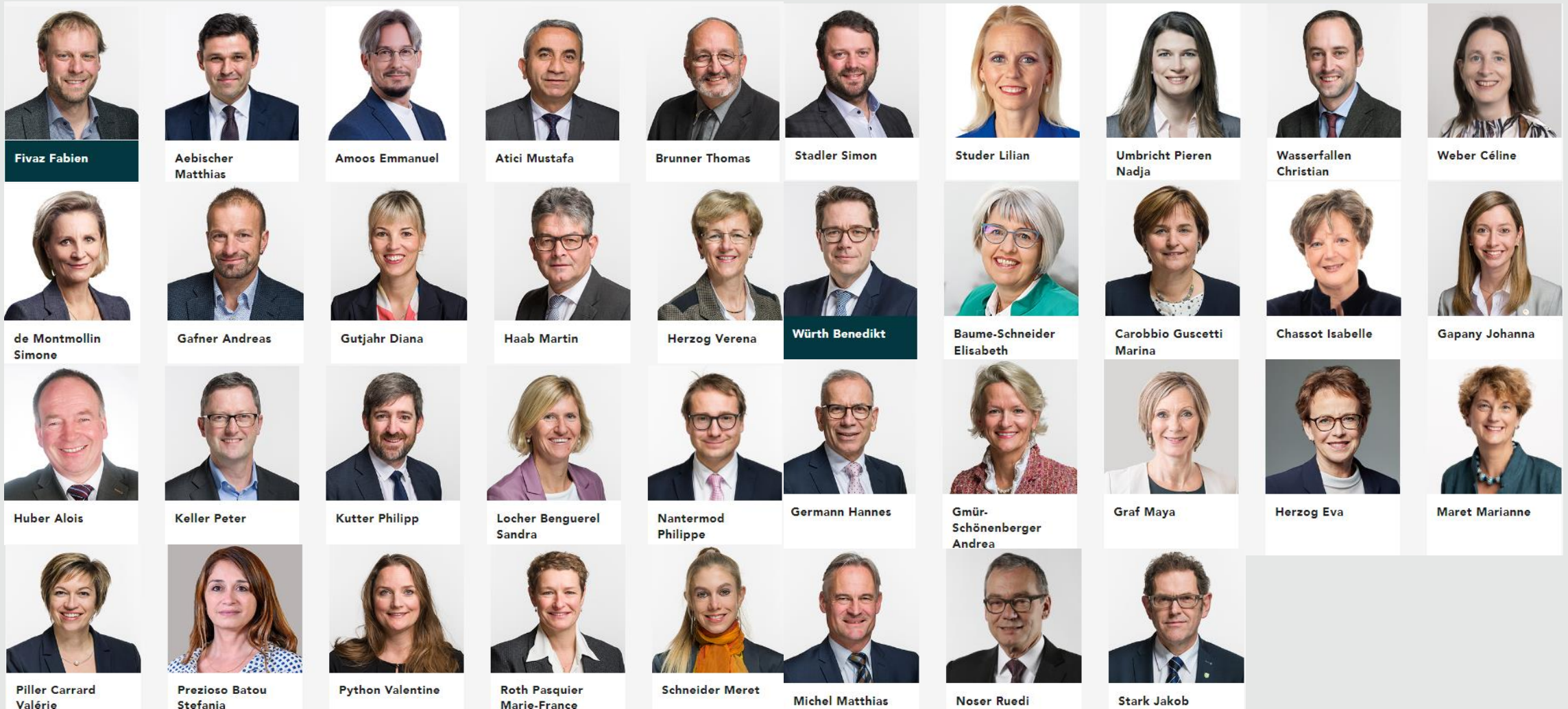
Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, ORM

Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de spécialiste en hôtellerie

Ordonnance sur la formation professionnelle

Commissions de la science, de l'éducation et de la culture – CN & CE



Merci

Nous nous réjouissons de répondre à vos questions